

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	9 (1880)
Heft:	1
Rubrik:	Correspondance

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

nements politiques qui nous touchent plus ou moins ; trop heureux quand on n'y rencontre pas des plaidoyers acerbes, des polémiques irritantes et la mise en scène de tous les engins de guerre que Messieurs les journalistes font tonner sur leurs champs de bataille. Mais le feuilleton-roman au moins ne doit-il pas trouver grâce ? Des regards encore pleins des douces illusions du jeune âge peuvent trouver plaisir à parcourir ces lignes semées d'intrigues diverses et d'où découle une morale plus ou moins saine ; mais un esprit mûri par le temps et la réflexion ne saurait s'y arrêter. Une lettre de ses parents au contraire est tout un poème ; elle nous entretient de choses intimes, elle parle au cœur ; elle réveille mille doux souvenirs et porte dans ses plis les parfums du foyer paternel. Aujourd'hui mon attente n'a point été vaine. Quelle joie en recevant cette lettre des mains du facteur ! Comme toutes celles que je reçois de mes parents, elle déborde de tendresse. Ils m'invitent chaleureusement à aller au plus tôt leur rendre visite. Je le désire autant qu'eux ; mais vu la distance et mes occupations je ne puis le faire maintenant. J'espère pouvoir à Pâques remplir leur vœu et le mien.

CORRESPONDANCE

I

Bulle, le 14 décembre 1879.

Monsieur le Rédacteur,

Vous avez raison : le *Bulletin pédagogique* devrait recevoir des correspondances plus nombreuses. Une chronique scolaire de chaque arrondissement ajouterait à l'intérêt et à la vie de votre revue.

Mais, en m'invitant à prendre pour la Gruyère le rôle de chroniqueur, vous semblez perdre de vue plusieurs circonstances, dont la plus importante, après celle de mes faibles moyens, vient du fait que je ne suis pas suffisamment renseigné.

Et puis, je ne vous dissimulerais pas ma répugnance à traiter encore nos questions scolaires. La susceptibilité naturelle aux enfants d'Adam rend le rôle de correspondant très délicat. Grâce à Dieu, il se fait dans la Gruyère beaucoup de bon et de bien en matière scolaire. Mais, à moins de croire que nous vivons dans le fameux pays de Cocagne visité par votre Solitaire, il est impossible de ne pas avoir quelques critiques à faire, des désirs à exprimer ou des améliorations à proposer.

Me permettra-t-on ces critiques, ces propositions, l'expression de ces désirs, sans se livrer à mille efforts d'imagination pour trouver entre mes lignes des visées ambitieuses, ou la recherche d'une popularité dont je n'ai nul souci ?

La seule ambition qui m'est permise c'est de faire toujours un peu de bien, ici ou ailleurs ; mes visées sont de mériter la confiance des autorités et des parents. Avec cela, je me croirai toujours le droit de parler franc, comme je me propose de le faire dans les correspondances que je consens à vous donner de temps à autre. Mes articles seront signés. Ma devise sera : charité et franchise. Reconnaître tous les mérites, ne blesser personne volontairement, seconder tous les efforts louables, éviter autant le blâme injuste que l'éloge outré et corrupteur, telle est, je crois, la meilleure application du : *Paix aux hommes de bonne volonté* qui nous a été proposé dans une circonstance solennelle.

Mais en voilà bien long sur ma modeste personnalité. Ces explications étaient nécessaires pour faire situation nette. Espérons que dans l'avenir, au lieu de nous suspecter les uns les autres, nous unirons nos efforts pour les diriger tous vers le noble but d'un rapide progrès de nos écoles.

L'union que j'appelle de mes vœux entre toutes les forces utiles de notre contrée est encore bien plus désirable entre les diverses influences scolaires de notre canton. A ce sujet, permettez-moi d'exprimer un regret et de hasarder une proposition.

On sait les avantages qui résultent de l'association dans tous les domaines de la vie pratique. Partout on cherche à bénéficier de ces avantages en faveur de l'instruction populaire. Nul ne peut contester à ce sujet les services rendus par la Société fribourgeoise d'éducation. Or, je me demande souvent pourquoi cette société ne se fortifie pas davantage, pourquoi elle ne se couronne pas, si je puis dire ainsi, par une alliance, une association intime entre toutes les influences ou autorités scolaires de notre pays. C'est là mon regret. Je voudrais voir le corps enseignant de l'école normale, les préfets, les inspecteurs d'école, les professeurs du collège, constituer un corps, une espèce d'institut dont l'influence se fit sentir avec l'intensité désirable sur tout le personnel et sur toutes les questions scolaires du canton. L'action de chacune de ces autorités se quadruplerait par le concours de l'influence des autres, au lieu d'être combattue et en partie détruite, comme le cas s'est produit dans le passé.

Ma proposition a pour but de provoquer un travail dans le sens de cette entente désirable. Songez-y, Monsieur le Rédacteur, et veuillez agréer mes meilleurs hommages.

M. PROGIN.

II

Monsieur le Rédacteur,

En lisant les rapports de vos réunions scolaires, j'ai été surprise et peinée de voir que l'éducation des jeunes filles était reléguée à l'arrière-plan sans qu'aucune voix ne vint plaider en leur faveur. Tout est pour les jeunes gens, écoles de veillées, examens, etc., etc. Et pourtant si les instituteurs réfléchissaient qu'ils trouveraient dans de bonnes mères de famille de puissants auxiliaires à leurs efforts, ils feraient une part plus juste dans leurs rapports. — Je ne dis pas dans *leurs classes*, car dans les écoles mixtes souvent les filles sont les premières ; mais une fois libérées de l'école que fait-on pour elles ? Rien.

Qu'en résulte-t-il ? Une année après sa sortie de l'école, la jeune fille a oublié presque tout ce qu'elle avait appris, deux ans plus tard elle est incapable d'écrire une lettre et lorsqu'elle est mariée et qu'elle a des enfants fréquentant l'école, elle ne peut leur fournir aucune explication, elle en sait moins qu'eux. Voilà une première atteinte au respect, à l'autorité maternelle, l'enfant sait mettre les noms au pluriel, faire accorder les adjectifs, calculer, etc., sa mère ne le sait pas parce qu'elle l'a oublié.

Vous n'ignorez pas, Monsieur le Rédacteur, à quoi les jeunes filles des campagnes emploient leur temps le dimanche après les vêpres. Ce sont des commérages, des réunions, des rendez-vous, etc., etc. source de démoralisation et d'occasions mauvaises.

Pourquoi ne réunirait-on pas celles qui viennent de quitter l'école depuis un, deux ou trois ans, d'abord on leur enseignerait un peu d'histoire, ce qui les amuserait et les intéresserait, on leur ferait une dictée

que l'on corrigerait à haute voix à la prochaine réunion en faisant répéter les règles de la grammaire, on leur ferait la lecture d'une histoire amusante et instructive, on leur donnerait quelques notions d'économie domestique, ce qui ne se fait guère pendant les leçons d'ouvrage, et enfin on terminerait par quelques chants.

Vous me direz peut-être, Monsieur le Rédacteur, que cela est difficile à établir. Moins qu'on le croirait à première vue. L'institutrice pourrait s'associer une ou deux jeunes filles qui ont été en pension et qui étant plus instruites lui serviraient d'auxiliaires pour les plus jeunes ainsi que d'émulation aux plus grandes. Avec de la bonne volonté on vient à bout de tout. L'organisation serait facilitée de beaucoup si Messieurs les Curés encourageaient l'établissement de l'école du dimanche pour les jeunes filles. Cela ne demande aucune dépense et je crois que l'on en retirerait de grands avantages. Permettez-moi de citer en terminant ces paroles de Fénelon contenues dans le livre d'économie domestique de M. Favre, mais que l'on oublie trop souvent. « Les devoirs que les femmes ont à remplir sont le fondement de toute la vie humaine. Ne sont-ce pas les femmes qui ruinent et soutiennent les maisons, qui règlent tout le détail des choses domestiques, et qui par conséquent, décident de tout ce qui touche de plus près au genre humain ?

« Mais beaucoup de femmes les ignorent, ces devoirs, et c'est pourquoi il faudrait les inculquer dans le cœur et la mémoire des jeunes filles afin qu'elles les mettent en pratique plus tard. »

Une institutrice

III

Du Valais, ce 17 décembre 1879.

Permettez, Monsieur le Rédacteur, à un fidèle abonné du *Bulletin pédagogique* de formuler quelques vœux pour l'année 1880.

Avec l'année 1880 le *Bulletin* entre dans sa neuvième année. Dire tout le bien, tous les services qu'il a rendus au personnel enseignant et aux écoles, c'est impossible. Autrefois il n'était pas beaucoup question de journaux, encore moins de journaux pédagogiques, mais il n'en est plus de même aujourd'hui, et l'instituteur ne peut pas plus s'en passer que l'homme politique de son journal politique. Un journal pédagogique est pour l'instituteur le moyen le plus efficace et le plus sûr pour se mettre au courant des nouvelles méthodes, s'y perfectionner et pour les utiliser en faveur de son enseignement, et l'instituteur qui n'est abonné à aucun ne remplira qu'imparfaitement sa tâche. C'est ce que les fondateurs du *Bulletin* ont compris et tâché d'obtenir en fournissant au personnel enseignant de Fribourg et du Valais un journal pédagogique catholique dans le but de défendre nos droits, nos libertés catholiques et en même temps de faire avancer l'instruction et l'éducation populaires. Ce but n'a pas été manqué, tant s'en faut et dans l'impossibilité d'énumérer les services rendus par le vaillant et dévoué Rédacteur du *Bulletin* je me bornerai à lui exprimer ma profonde reconnaissance.

Pour qu'un journal puisse atteindre son but il doit réunir certaines conditions sans lesquelles il ne saurait convenir à la classe des gens à laquelle il s'adresse. Ceci m'amène à formuler les *desiderata* qui m'ont été suggérés par quelques anciens abonnés du *Bulletin*.

1^o Plusieurs voudraient, entre autres votre serviteur, que le *Bulletin* en revienne au programme qu'il suivait les premières années, c'est-à-dire, qu'il continue à faire une bonne part à la *Partie pratique*, qu'il y ait souvent des dictées avec les exercices qu'elles comportent, des sujets

de compositions, etc. ; j'ajouterai encore des questions ou des problèmes à résoudre par les élèves ou les maîtres.

2^o Ce journal étant pour le personnel enseignant tout entier, s'occupant de ses intérêts, les instituteurs doivent le soutenir par tous les moyens, il est donc à désirer qu'ils s'y intéressent davantage en lui fournissant des correspondances, des communications, des annonces même et en lui faisant part du fruit de leurs observations et de leurs recherches.

3^o Je pense enfin que, à mon humble avis, les griefs peu nombreux que l'on formule contre le *Bulletin* disparaîtront entièrement dès que la Rédaction en reviendra à la marche suivie à son début. Quoi qu'il en soit on ne peut que conseiller à tout le personnel enseignant du Valais de s'y abonner, et je souhaite au *Bulletin pédagogique* les succès obtenus pendant les huit années qui viennent de s'écouler.

Agréez, etc.

M.

IV

Le *Solitaire du Gros-Creux*, au rédacteur et aux lecteurs passés, présents et futurs du *Bulletin pédagogique*,

Salut !

Il n'y a pas de longues injustices. Le décret qui me fermait la bouche a été rapporté par décision d'un tribunal supérieur. Réparation m'est faite ; liberté m'est rendue et j'en profite pour vous venir dire à tous un gracieux bonjour de nouvelle année.

Qu'aux vœux du *Solitaire*,
Mille faveurs du ciel
Descende sur la terre,
Portées par Gabriel !
Que l'envoyé divin,
Aux amis du jeune âge,
Réserve un *Bulletin*
Montrant à chaque page,
De l'esprit du Gros-Creux
Quelque preuve nouvelle !

Parmi les vœux que je vous fais parvenir, il en est un surtout dont je connais la valeur, mille bombes prussiennes ! Je n'emploierai point de détours sévigneens pour vous le laisser deviner et pour vous voir ensuite jeter votre langue aux chiens, ce qui serait mal inaugurer l'année. Mon souhait, je vais vous le dire en deux temps, et par son nom ; car j'estime que rien ne sied mal à un narrateur comme d'exercer la patience de son monde, de le conduire à droite et à gauche, de le faire passer par andouille ou éléphant, pour le mener à chat ou à Rollet. Boileau était de mon avis, ce qui prouve que les grands esprits se rencontrent ; quant à Lafontaine, il ne mérite pas d'être invoqué ici en témoignage, puisqu'il violait le précepte par les mots mêmes qui exprimaient son conseil. On dit bien que le système plait aux gens malins, ce qui lui vaudrait certainement faveur auprès de vous ; mais il est d'un maniement difficile, et plusieurs, voulant s'en servir, ont réussi seulement à indisposer leurs lecteurs. Désirant, moi, éviter cet écueil, je saute droit au fait, comme vous voyez, et je vous souhaite que pendant les trois cent soixante-six fois mille quatre cent quarante minutes de l'an qui vient, vous ne soyez pas une seconde empêchés de parler quand vous en éprouverez le besoin.

Se taire ! Ah ! voyez-vous, c'est atroce, ces souffrances-là ; et on me

dit que c'est pour y échapper que la plupart des instituteurs se marient jeunes. Une femme, ça donne occasion de porter la parole et d'aller se promener.... quelquefois même d'y être envoyé.

Cette dernière alternative ne se produit jamais au pays de Cocagne. Là, on sait qu'il y a deux manières de se donner une compagne. La première consiste à mériter les plus précieuses faveurs par la modestie, la piété, la retenue, la tempérance, le travail intelligent et consciencieux, le soin de provoquer et de suivre les bons conseils. Succès garanti.

Ce moyen chatouille et gagne les esprits :
Les faveurs d'une *bonne* en sont toujours le prix.

L'autre procédé est plus facile : mettez votre chapeau sur l'oreille gauche, pavanez-vous dans les rues, vantez-vous sans pudeur, buvez bien dans quelque compagnie que ce soit, n'oubliez ni les cassées, ni les bénichons, procurez-vous une serinette (c'est ici l'important) et allez jouer des *coraules* dans les soirées.... votre fortune est faite et vous êtes sûr de pouvoir aller vous promener...

Je lisais hier le compte-rendu publié par la Direction militaire en suite de l'examen des recrues. Quel bon saut nous avons fait !

Je sauterais moi-même à la pensée de noter 20 % de progrès, si je n'avais ici et là suivi notre dernier examen fédéral, et si je n'en étais sorti bien humilié. Bonté ! bonté ! nous n'y sommes pas encore ! Pourquoi tant de jeunes gens ne savent-ils pas répondre à l'appel de leur nom ? Pourquoi se présentent-ils devant l'examinateur les deux mains dans les poches et souvent le chapeau sur la tête ? Pourquoi, après les explications les plus claires et les plus bienveillantes, n'ont-ils pas compris le travail qu'on exige d'eux et ne savent-ils comment l'entreprendre ?

Y a quequ'chose là-d'sous !

Et je m'en vas vous le dire. Vous savez, amis lecteurs, que depuis cinq ou six ans il n'est question partout que de *leçons de choses* : rapports dans les conférences, cours de répétition, circulaires officielles, toujours on les recommande. Mais de fait, combien est-il d'instituteurs qui suivent un cours régulier, préparé, de leçons de choses ? Où l'article 43 de notre règlement scolaire est-il autre chose qu'une *loi de Fribourg* ? Si quelques écoles ont certaines collections de tableaux, je n'en connais guère qui aient des collections d'objets, de choses. Et où sont les manuels, les guides pour l'enseignement intuitif ?

Suivez bien ici le fil de mon raisonnement. Nous avons avancé, nous avançons. Bravo à tous les efforts ! Mais soyons, soyez, soient tous les hommes d'école bien convaincus que nos recrues ne réussiront jamais, si à l'état d'écoliers ils n'ont pas été *développés*, s'ils n'ont pas surtout, surtout, surtout appris à s'exprimer en français. Or, pour arriver là, il n'y a qu'un moyen : les leçons de choses données avec intelligence et persévérence.

Tiens ! tiens ! tiens ! seulement à présent je m'aperçois qu'il manque deux vers dans le bout-rimé de ma première page. Ce que c'est, quand les pensées se précipitent dans votre cerveau : vous n'avez pas le temps d'exprimer l'une, que déjà la suivante réclame sa place. Comment réparer mon oubli et trouver cette rime en *en eux* et cette rime en *elle* qui me manquent ? Plus de veine en ce moment

Muse, dans mon cerveau creux,
Mets donc un peu de cervelle !

Le Solitaire.

